

RESEAU DES LIMICOLES CÔTIERS 2014-2015

1 - Introduction

Le GONm a intégré l'Observatoire «Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et des décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.

De juillet 2014 à juin 2015, six sites fonctionnels ont été régulièrement recensés par le GONm : la baie d'Orne, la côte est du Cotentin, la côte nord et sud des havres, l'archipel de Chausey et la baie du Mont-Saint-Michel. Les deux premiers sites et la partie sud de la côte des havres (du havre de la Vanlée à celui de St-Germain-sur-Ay) ont fait l'objet de recensements décennaux au cours des périodes de migration.

2 - Distribution des espèces recensées

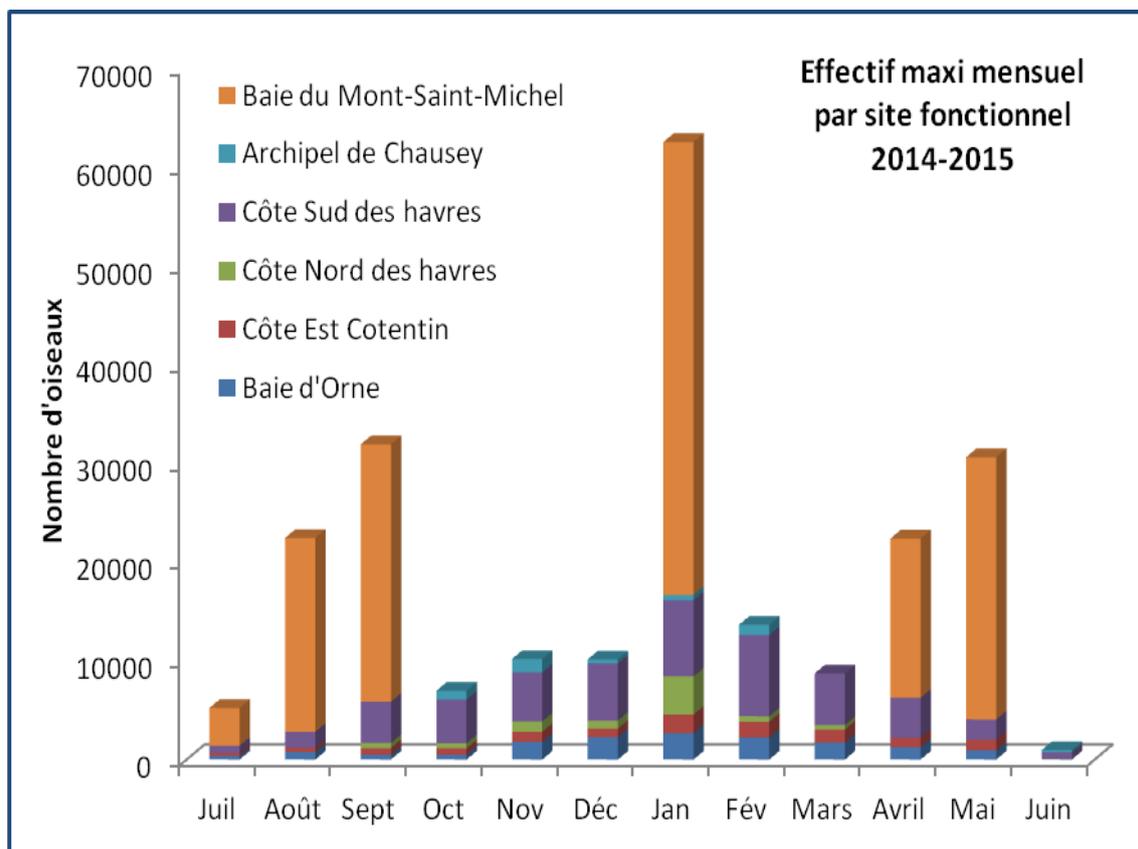
Outre leurs dimensions, ces 6 sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire. Sans entrer dans le détail, nous pouvons dire que la baie du Mont-Saint-Michel se caractérise par ses vastes étendues de sables fins à moyens et des sédiments sablo-vaseux ; Chausey montre un faciès hétérogène composé de platiers rocheux, de sables fins à grossiers, des sédiments vaso-sableux et des vases ; la côte des havres présente au nord par rapport au sud, une zone intertidale de moindre importance avec une forte proportion de roches, alors que les sables fins à moyens plus ou moins envasés dominent au sud ; la côte est du Cotentin se caractérise par des sables fins à moyens, hormis le platier de Saint-Vaast-la-Hougue, et un secteur vaso-sableux au sud de la rade ; la baie d'Orne accueille des sables fins à moyens, un vaste chenal vaso-sableux et des lagunes.

Ces quelques spécificités expliquent la présence/absence en proportions variables des espèces recensées, en lien avec les ressources que produisent chacun de ces milieux, et selon les besoins alimentaires de ces espèces qui peuvent varier sensiblement en fonction de la période. C'est ainsi que la baie du Mont-Saint-Michel règne sans partage ou presque dans l'accueil de près des 3/4 des limicoles côtiers en hiver : barge à queue noire et bécasseau maubèche (99.9 %), bécasseau variable et courlis cendré (79 %), avocette (74 %), pluvier argenté (64 %), huître-pie (61 %), barge rousse (43 %) ; auxquels il convient d'ajouter en période de migration : le grand gravelot (51 %) et le bécasseau sanderling (45 %). La côte sud des havres a accueilli 55 % des effectifs de barge rousse en hiver mais 18 % seulement en période de migration ; près du 1/3 des effectifs de bécasseau sanderling quelque soit la période ; 27 % des tournepierres, 25 % des effectifs d'huître-pie et 22 % des pluviers argentés en hiver ; 44 % des effectifs de chevalier gambette en période de migration. La côte nord des havres, peu suivie en période de migration, a accueilli 44 % des tournepierres et 31 % de l'effectif de bécasseau sanderling en hiver. La côte est du Cotentin s'est partagée l'effectif de bécasseau violet à part égale avec Chausey ; elle a accueilli 53 % des tournepierres en hiver mais seulement 19 % en période de migration ; 1/3 de l'effectif de courlis corlieu. La baie d'Orne a accueilli 85 % des avocettes en période de migration ; 41 % des effectifs de courlis corlieu ; 31 % des grands gravelots en hiver alors que cette espèce est mieux répartie au cours des mouvements migratoires. Compte tenu de la diversité des milieux qu'elle accueille, la baie d'Orne est ainsi le site fonctionnel le plus riche des 6, avec 15

espèces en hiver et 23 en période de migration, alors que Chausey en accueille de 9 à 11 aux mêmes périodes.

2.1 - Données globales

En dehors de la période d'estivage, nous pouvons dire globalement que la baie du Mont-Saint-Michel a accueilli de 71 à 74 % des effectifs recensés ; la côte sud des havres de 11 à 13 % ; la baie d'Orne et la côte nord des havres de 5 à 6 % ; la côte est du Cotentin de 4 à 5 % ; Chausey 2 %.

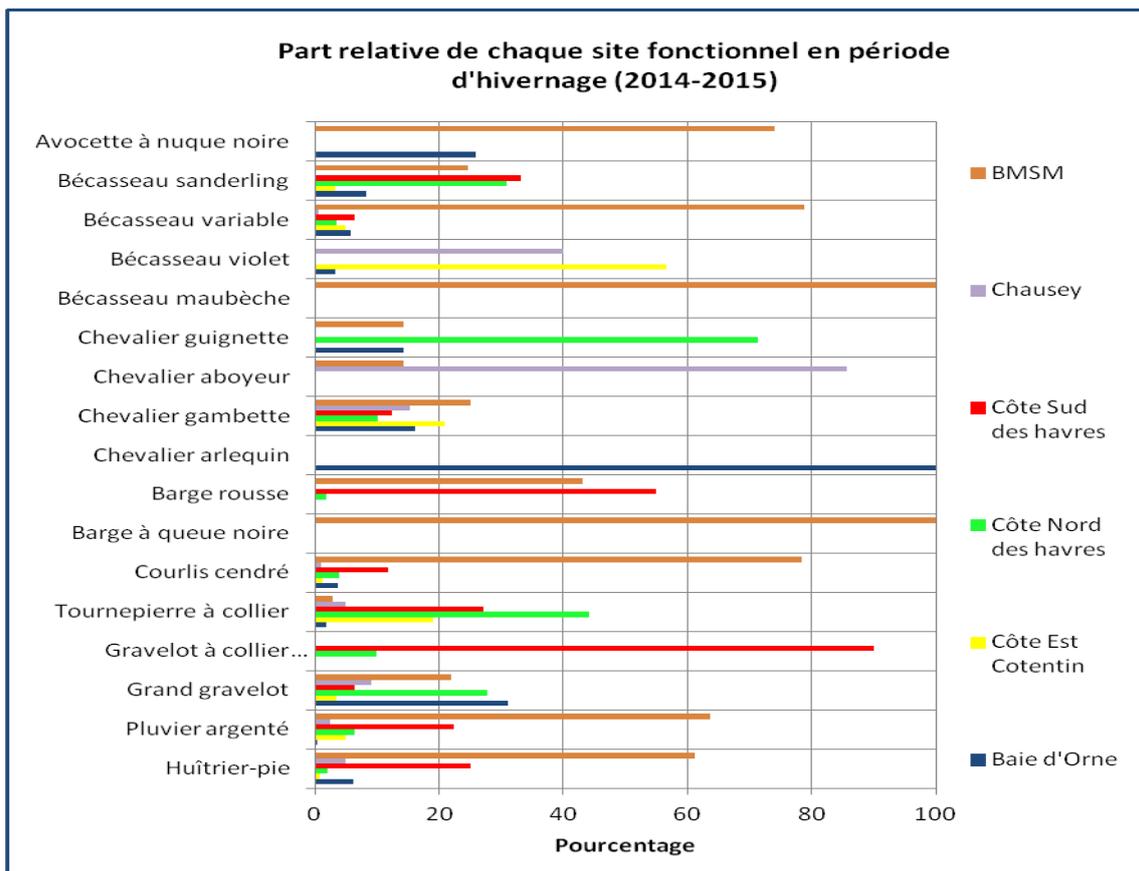


Graphique 1 : Effectif maxi mensuel par site fonctionnel (2014-2015)

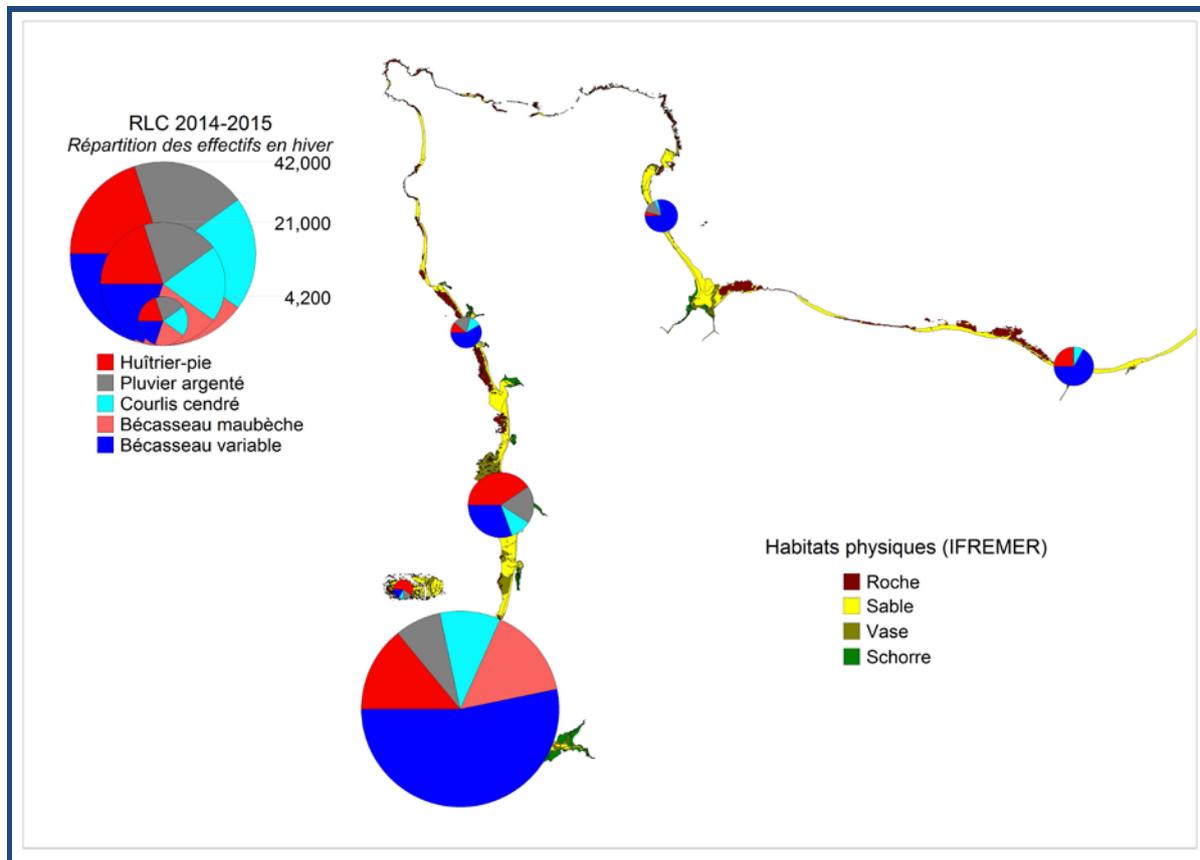
2.2 - Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau (BDV et baie de Seine comprises mais sous la responsabilité des conservateurs de ces RNN) a accueilli 88 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2015 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 82 667 limicoles. Les adhérents du GONm contribuant pour 67 % de ce total.

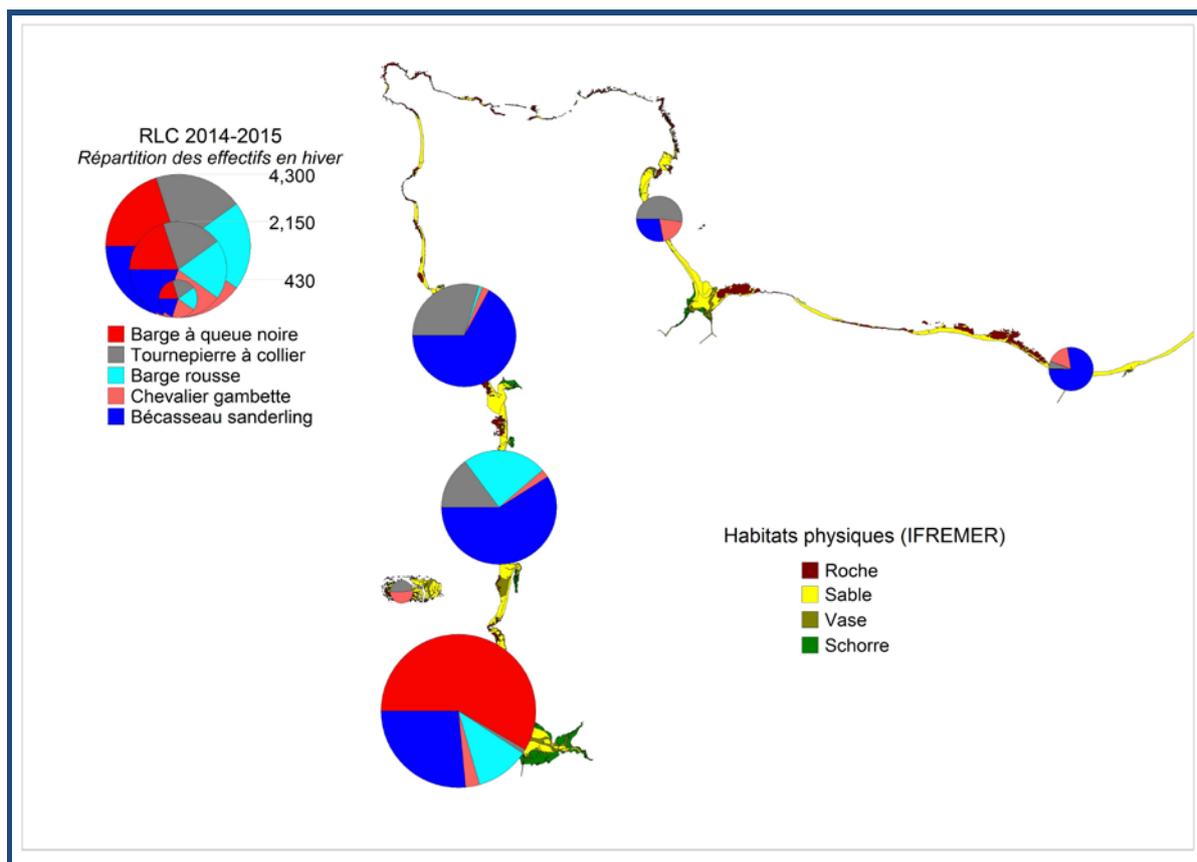
Le lecteur trouvera ci-dessous un histogramme de la distribution spécifique relative en période d'hivernage, ainsi que deux cartes figurant la répartition quantitative des 10 principales espèces.



Graphique 2 : Part relative en période d'hivernage (2014-2015)



Carte 1 : Répartition des effectifs en hiver (2014-2015)



Carte 2 : Répartition des effectifs en hiver (2014-2015)

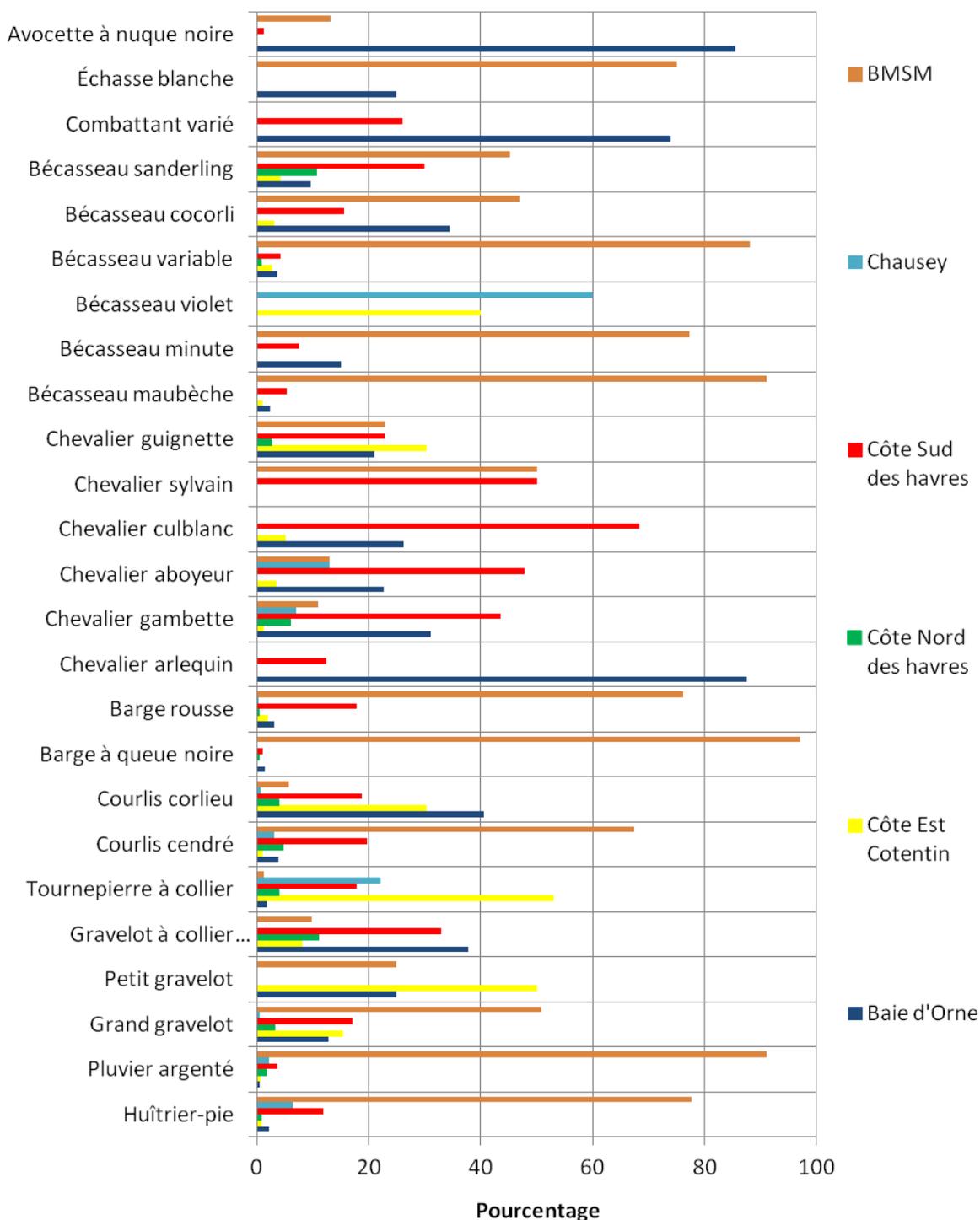
2.3 - Migration

La somme des effectifs maximum recensés au cours des deux mouvements migratoires sur les sites fonctionnels est de 84 000 oiseaux dont 55 % en migration postnuptiale.

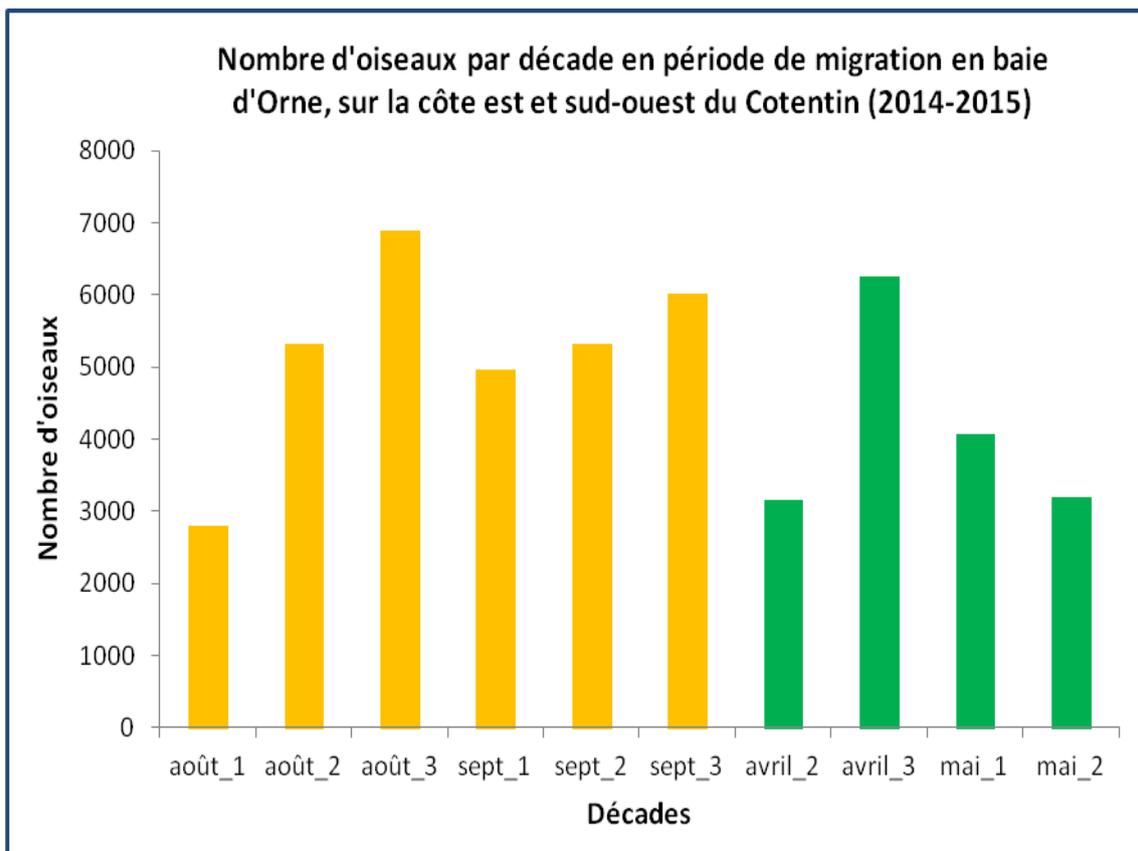
Sur la base des recensements décennaires réalisés en baie d'Orne, sur la côte est et sud-ouest du Cotentin, si nous considérons que la part relative des oiseaux dénombrés en janvier dans le cadre de ce réseau est comparable à celle recensée au cours de la phase de migration, nous pouvons estimer à près de 160 000 le nombre de limicoles ayant stationné sur les côtes normandes du 1^{er} août au 30 septembre 2014, et à 85 000 ceux ayant fait une halte migratoire entre le 20 avril et le 20 mai 2015.

Le lecteur trouvera ci-dessous un histogramme sur la distribution spécifique en période de migration, un autre sur la phénologie, ainsi que deux cartes figurant la répartition quantitative des 10 principales espèces (effectifs maximum observés en migration pré et postnuptiale).

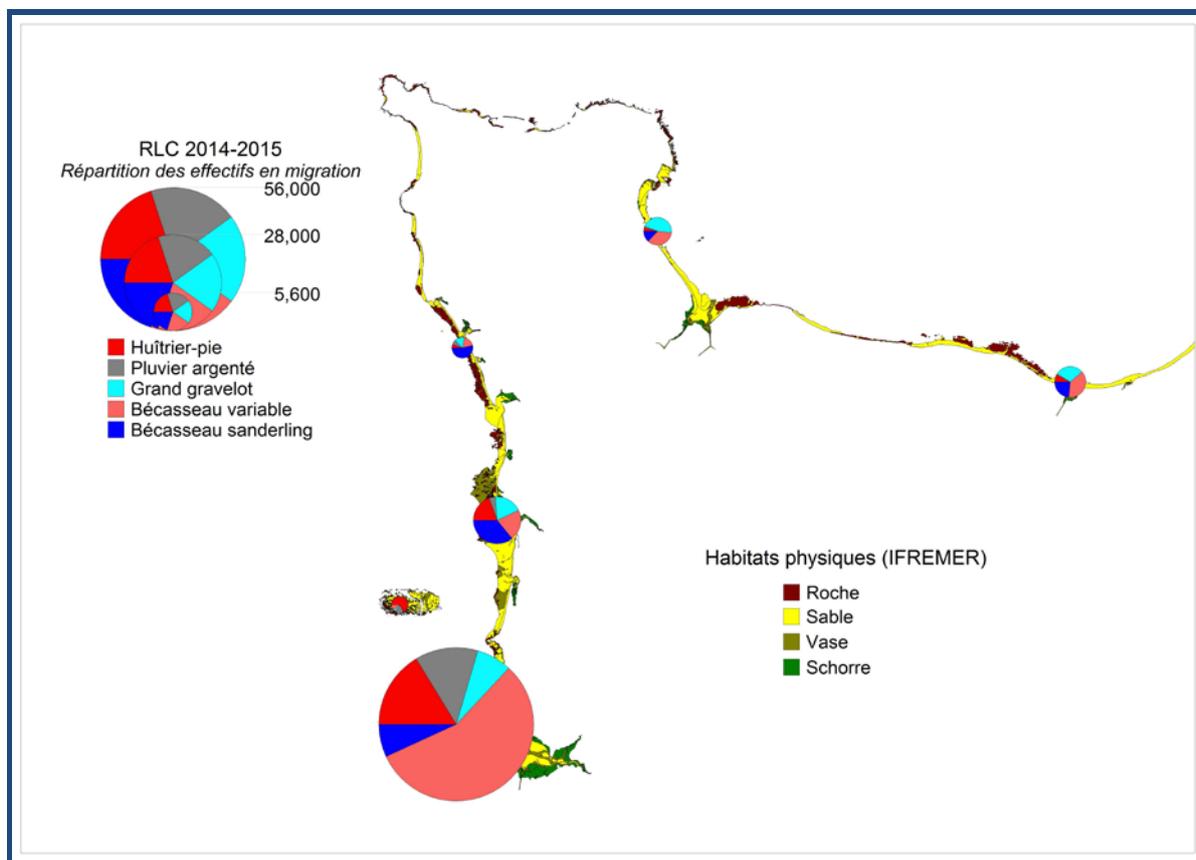
Part relative de chaque site fonctionnel en période de migration pré+postnuptiale (2014-2015)



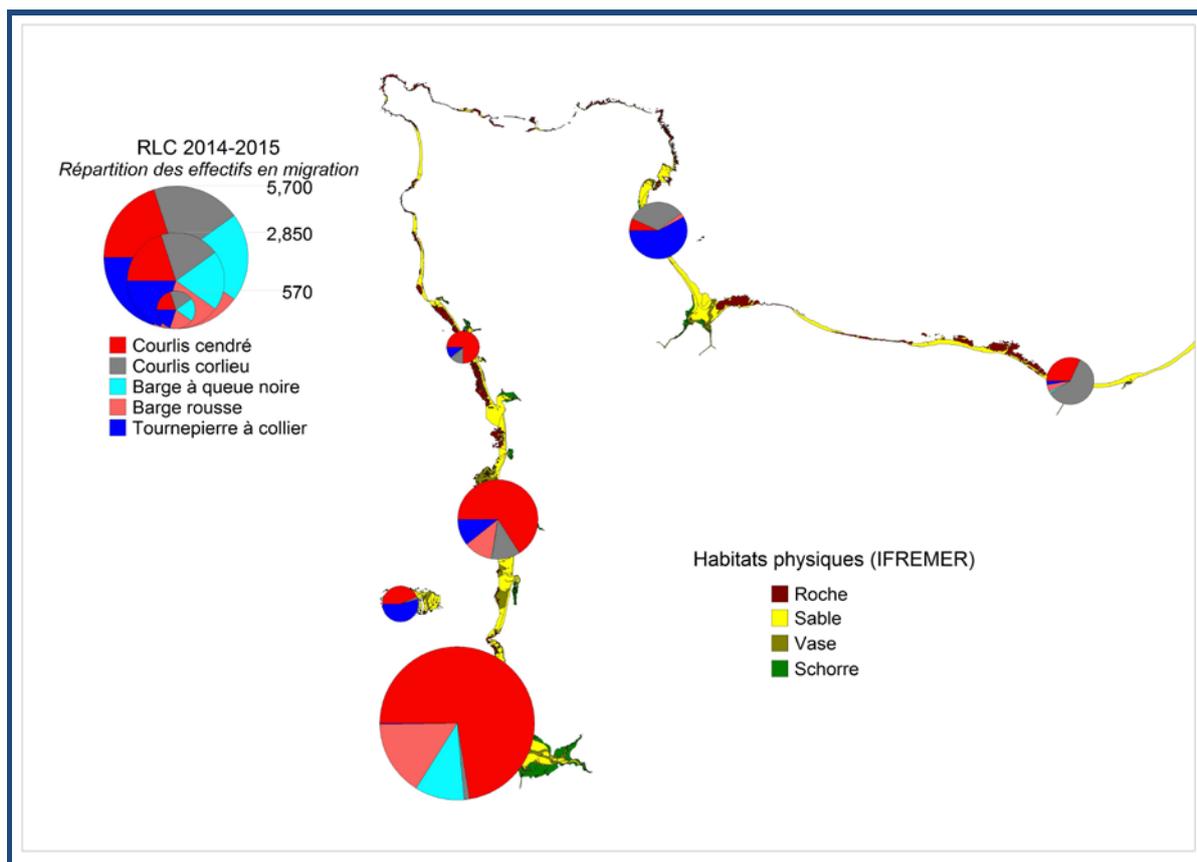
Graphique 3 : Part relative en période de migration (2014-2015)



Graphique 4 : Effectif décadaire en période de migration (2014-2015)



Carte 3 : Répartition des effectifs en période de migration (2014-2015)



Carte 4 : Répartition des effectifs en période de migration (2014-2015)

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont les bienvenus ! Merci de me contacter à l'adresse suivante : bruno-chevalier@neuf.fr, ou au 02 33 50 01 93.

Remerciements : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par Jean-Pierre Marie, Marc Deflandre, James Jean-Baptiste, Marie-Claire Lefebure, Sophie Poncet, Eric Robbe, Robin Rundle, Martial Tancoigne, David Vigour, Daniel Yvon, Olivier Zucchet en baie d'Orne ; Alain Barrier, Jocelyn Desmares Vincent Jaillet, Stéphanie Josse, Marie-Claude Prodhomme, Régis Purenne, Elisabeth Willay sur la côte est du Cotentin ; Bruno Chevalier, Gérard Debout, Raymond Le Marchand, Denis Le Maréchal sur la côte ouest du Cotentin ; en baie du Mont-Saint-Michel le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il est animé par Sébastien Provost (GONm), Régis Morel (Bretagne-Vivante) et Jean-Michel Lair (CPIE de la baie) ; Fabrice Gallien et les nombreux adhérents qui ont participé aux stages organisés par le GONm.

Bruno Chevalier